

Règlement Intérieur Covid 19

Réouverture partielle du Golf de Fregate

Chers Golfeurs,

Les circonstances exceptionnelles dans lesquelles se pratiquera le jeu ces prochaines semaines et mois amènent à mettre en œuvre, en complément du règlement intérieur existant, des amendements temporaires, cruciaux pour pouvoir pratiquer notre passion dans les meilleures conditions de sécurité possible.

Les équipes du Golf ont travaillé sur les modalités d'accueil, le système de réservation et la protection sanitaire.

Ce règlement intérieur du Golf s'applique du 14 Mai au 2 Juin. Il sera modifié, ou non, en fonction des informations, et obligations évolutives communiquées par le Gouvernement, et relayées par la Fédération Française de Golf.

Mesures générales

Toute personne désirant venir au golf de Fregate pour y pratiquer le Golf devra obligatoirement avoir avec lui un masque et un flacon de gel hydro alcoolique. **Le port du masque sera obligatoire en cas de passage à l'accueil du golf.**

La prise de température ne sera pas imposée à tous les clients du Golf. Néanmoins nous comptons sur vous pour vous présenter dans nos locaux et sur notre parcours sans température et en pleine forme physique !

Le Club ouvrira tous les jours à partir de 7h30, semaine et week-end, avec un premier départ possible à 7h40 et un dernier départ possible à 16h30 du trou n° 1. Dans un premier temps les départs au trou n°10 seront interdits, jusqu'à ce que les mesures imposées par le gouvernement et la FFG soient modifiées ou que le Golf de Fregate décide de modifier ses procédures internes.

Le site du golf ne sera accessible, pour l'instant, qu'aux joueurs ayant réservé un départ, un poste au practice, ou ayant une session d'enseignement.

Les réservations seront accompagnées de restrictions, dans un premier temps, pour que toutes et tous puissent profiter du parcours. Ces restrictions vous seront détaillées dans le chapitre « **avant de jouer** ».

Du 14 au 17 Mai, seuls les abonnés du Golf auront accès aux parcours.

Les parcours seront ouverts à tous à partir du 18 Mai

Les vestiaires et sanitaires seront fermés.

Le Caddy Master sera ouvert et l'accès limité à 1 personne à la fois pour la récupération des clubs de golf et chariot.

Les horaires de fermeture du Caddy Master, ainsi que de l'accueil seront affichés. Ils seront à respecter impérativement.

Le restaurant et le bar resteront fermés jusqu'à nouvel ordre.

Le Proshop/Accueil sera ouvert et l'accès sera possible aux joueurs, en respectant les mesures de distanciation sociale, ainsi que les marquages au sol dans le proshop.

Les équipes d'accueil se tiendront à votre disposition pour tout renseignement.

Le personnel portera les protections adéquates, suivant en cela les recommandations du Gouvernement.

Les joueurs devront impérativement quitter le club dans les 15 mn qui suivront leur fin de partie de façon à éviter les croisements des joueurs au sein du Club et protéger ainsi eux-même et le personnel du golf.

Avant de jouer

La réservation préalable d'un départ est obligatoire pour accéder aux parcours évitant ainsi les interactions et regroupements de personnes. Les parties pourront être constituées de 4 joueurs.

Chaque joueur ne pourra réserver que pour lui et une autre personne. Toutes les réservations devront être nominatives.

Les réservations seront possibles via le site internet ou directement au téléphone, dans la limite des places disponibles. L'arrivée des joueurs ne s'effectuera que 30 minutes avant l'heure de départ réservé, de façon à éviter les croisements des joueurs au sein du Club et protéger le personnel.

Dans les 1eres semaines, les joueurs ne pourront réserver qu'un départ à la fois. Ils devront se présenter au starter 5 minutes avant leur heure de départ, de façon à éviter tout croisement avec d'autres personnes.

Jusqu'au 2 Juin, 1 nouvelle réservation de départ ne pourra être effectuée qu'une fois la réservation précédente honorée (2h après votre départ pris).

Pour la période du 18 Mai au 2 Juin :

- Avant 9h00, accessibilité aux abonnés du Golf
- A partir de 9h et jusqu'à 12h50, chaque jour, les créneaux de réservation pour les différents utilisateurs du Golf seront les suivants :
 - Les abonnés ont accès toutes les heures à 3 départs, à l'heure pile, à l'heure +10 et 20 minutes
 - Les joueurs extérieurs ont accès toutes les heures à 2 départs, à l'heure + 30 et 40 minutes
 - Les Associations ont accès toutes les heures à 1 départ, à l'heure + 50 minutes
- Après 13h, accessibilité à tous sans règle précise

Si un créneau n'était pas occupé, il pourrait être ré-attribué selon demande

Sur le parcours

Les joueurs doivent se tenir à une distance de sécurité de 3 mètres du starter.

Les joueurs ne peuvent pas échanger leur carte de score, ne peuvent pas partager ou se prêter des clubs, ne doivent pas toucher les piquets hors limites ou de terrain en condition anormale.

Les drapeaux seront retirés. Les bogeys seront relevés légèrement, ou une mousse sera présente dans le bogey, afin que visuellement la balle arrive au trou mais ne s'enfonce pas.

Il n'y aura pas de râteliers dans les bunkers, les joueurs seront autorisés dans cette période exclusivement à placer la balle dans le bunker.

Au départ noir du trou n°1, à proximité des affichages « COVID 19 », du gel hydro alcoolique sera mis à la disposition des joueurs.

Les joueurs doivent rester éloignés les uns des autres d'une distance minimum de 3 mètres durant la partie.

Les voitures, même privées, ne pourront être utilisées collectivement. Exception est faite pour les familles ou personnes vivant sous le même toit.

Les lave-balles, et les poubelles sont inutilisables

Les joueurs ne doivent pas se serrer la main à la fin de leur partie.

En 4 balles le temps de jeu maximum sur le parcours Fregate est de 4h30, nous comptons sur vous pour jouer rapidement.

Dans un premier temps, les accompagnants ne seront pas autorisés afin de limiter le nombre de personnes dans les zones critiques.

Il est formellement interdit de couper sur le parcours.

Vous serez amené à croiser notre équipe Terrain. La distanciation sociale sera appliquée impérativement. Saluez les chaleureusement, et remerciez les si vous le souhaitez mais toujours dans le cadre des gestes barrière.

Sur le practice

L'accès aux zones d'entraînements (proche practice et proche club house) et au practice est strictement réservé aux joueurs ayant réservé un départ, un poste de practice ou ayant une séance d'enseignement. L'accès y sera autorisé 30 minutes au plus avant l'heure de réservation.

6 postes de practice seront consacrés à l'entraînement entre 9h30 et 17h30. La réservation sera faite par téléphone à l'accueil du Golf. La durée de cette réservation ne pourra pas dépasser 30 minutes.



SINCE 1992
FRÉGATE GOLF CLUB

2 Réservations pour la même personne ne pourront pas être consécutives.

Chaque trou du putting green ne pourra être utilisé que par 1 joueur à la fois.

Le non respect de ces consignes sera l'exclusion de la zone.

Avertissements

Les règles sont évolutives et un point sera effectué chaque semaine en fonction des directives gouvernementales, de la FFG et des décisions de la Direction du Resort Dolce Frigate

Ce règlement intérieur « COVID 19 » a été mis en place pour la durée des restrictions de jeu. Il sera appliqué à tous et il obligera tous les utilisateurs du Golf.

Nous vous engageons à en reprendre connaissance sur les panneaux d'affichage près des Club House aussi souvent que vous le souhaitez.

La direction sera informée en urgence de tout problème de comportement d'un joueur n'appliquant pas ces dispositions et prendra les mesures nécessaires telles que décrites dans le règlement intérieur « COVID 19 ».

Nous comptons sur la solidarité et l'exemplarité de chacun pour respecter scrupuleusement ces recommandations afin de préserver votre santé, celle des joueurs que vous croiserez et celle de l'ensemble du personnel mobilisé pour que vous puissiez retrouver le plaisir du jeu.

La Direction du Golf